

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital réalisée

Société d'Articles Hygiéniques -SAH SA-

Siège social : 5, Rue 8610 -Zone Industrielle- La Charguia 1- Tunis-

MAC SA -intermédiaire en Bourse- informe le public et les actionnaires de la Société d'Articles Hygiéniques -SAH SA- que l'augmentation du capital social de la société d'un montant de 5 026 597 DT, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2019 (objet du visa du CMF n°19-1028 en date du 30 avril 2019), a été réalisée par l'émission de 5 026 597 actions nouvelles, au prix de 10 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 9 DT de prime d'émission, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription, selon la parité d'Une (1) action nouvelle pour Douze (12) actions anciennes.

Le capital social de la SAH SA est ainsi porté à 65 345 762 DT divisé en 65 345 762 actions nominatives de nominal Un (1) DT et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.